

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique

De : Francois M

Date : 10/04/2024 12:32

Pour : enquete-publique-digues-nevers-sainteloi@nievre.gouv.fr

Objet : Projet de sécurisation du système d'endiguement protégeant le Val de Nevers

Bonjour Madame,

Le projet soumis à enquête publique propose de créer, sur la levée du canal de dérivation de la Nièvre, une déverse sur le parc Pierre Mendès France. Ce parc a été créé sur le site de l'ancienne usine Kuhlmann, qui utilisait et produisait des produits chimiques. Cette déverse a pour objectif de contrôler une inondation par crue exceptionnelle de la Loire et de la Nièvre. Or ce site est pollué, jamais dépollué, comme l'indique l'enquête publique mais rien n'y est identifié sur les risques potentiels engendrés par une inondation de ce site. On peut légitimement s'interroger sur une remontée des pollutions chimiques et leur éparpillement sur la vaste zone inondée au-delà de ce parc, avec jardins potagers et habitations.

Le 8 septembre 2020, Monsieur Lafon et Madame Jourda, sénateurs, ont déposé leur rapport suite à une « *Commission d'enquête sur les problèmes sanitaires et écologiques liés aux pollutions des sols qui ont accueilli des activités industrielles ou minières, et sur les politiques publiques et industrielles de réhabilitation de ces sols* ».

« *La commission d'enquête évaluera l'ampleur de la pollution des sols consécutive à des activités industrielles et minières ainsi que la capacité des pouvoirs publics à identifier et prévenir les risques que cette pollution présente pour la santé des populations et l'environnement. Elle s'interrogera sur l'existence d'éventuelles insuffisances ou négligences, tant de la part des exploitants que des autorités, dans la dépollution des sites industriels et la gestion de l'après mine.* » (source : site du Sénat)

Voir le rapport : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-700-1-notice.html>

Je m'étonne donc de cette contradiction problématique : d'un côté une enquête publique qui ignore les impacts d'une pollution des sols, de l'autre une étude sénatoriale très poussée sur cette même question.

Pouvez-vous m'expliquer cet oubli qui s'ajoute à d'autres ? Et surtout quels impacts irréversibles pour les Neversois ?

Bien cordialement.

François M

Copie :

Monsieur Laurent Lafon, Président de la commission d'enquête

Madame Gisèle Jourda, Sénatrice, Rapporteuse de la commission d'enquête